

DEPARTEMENT DU PAS DE CALAIS

COMMUNES DE MAISNIL-les-RUITZ et RUITZ
Extensions sur les communes
De
HOUDAIN et REBREUVE-RANCHICOURT

DOSSIER TRAVAUX CONNEXES
À L'AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER

ENQUÊTE SUR LE PROJET

**FINANCEMENT DES TRAVAUX ET
DEVOLUTION DE LA MAITRISE D'OUVRAGE**

NOTA : Ces prix sont une estimation indicative actualisée tirée d'un chantier similaire.
Le montant exact sera défini par consultation dans le cadre du marché travaux.



Détail par points de travaux envisagés :

Pt trvx	Désignation	Territoire	Quantité	Unité	Propriétaire	Prix total hors taxes (€)	Financement CD 62
A	Création de chemin (empierré)	MAISNIL les RUITZ	350	ml	Ass.Fonc. MAISNIL	62400.00	100 % HT
B	Création de chemin (empierré)	MAISNIL les RUITZ	186	ml	Département	678.90	100 % HT
C	Création de chemin (empierré)	MAISNIL les RUITZ	30	ml	Ass.Fonc. MAISNIL	511.00	100 % HT
C'	Création de chemin (enherbé)	MAISNIL les RUITZ	140	ml	Ass.Fonc. MAISNIL	1120.00	100 % HT
D	Création de chemin (empierré)	MAISNIL les RUITZ	450	ml	Département	78200.00	100 % HT
E	Création de chemin (empierré)	HOUDAIN	240	ml	Commune de HOUDAIN Ass.Fonc. MAISNIL Département	18644.00 6320.00 12956.00	100 % HT
F	Réfection de chemin (empierré)	MAISNIL les RUITZ	1235	ml	Ass.Fonc. MAISNIL	67925.00	100 % HT
G	Réfection de chemin (empierré)	MAISNIL les RUITZ	750	ml	Ass.Fonc. MAISNIL	82706.00	100 % HT
H	Réfection de chemin (empierré)	MAISNIL les RUITZ	810	ml	Ass.Fonc. MAISNIL	89323.00	100 % HT
Ia	Accotement enherbé + piquets	HOUDAIN	395	ml	Département	1975.00	100 % HT
Ib	Accotement enherbé + piquets	REBREUVE-RANCHICOURT	220	ml	Département	1100.00	100 % HT
J	Plantation de haie	MAISNIL les RUITZ	292	ml	Département	3212.00	100 % HT
K	Plantation de haie	MAISNIL les RUITZ	125	ml	Ass.Fonc. MAISNIL	1375.00	100 % HT
L	Plantation de haie	MAISNIL les RUITZ	175	ml	Département	1925.00	100 % HT
M	Plantation de haie	MAISNIL les RUITZ	190	ml	Département	2090.00	100 % HT
N	Arrachage de haie	MAISNIL les RUITZ	230	ml	Propriétaire privé	1840.00	100 % HT
O	Arrachage de haie	MAISNIL les RUITZ	75	ml	Propriétaire privé	600.00	100 % HT
P	Démontage et pose de clôture	MAISNIL les RUITZ	240	ml	Propriétaire privé	4272.00	100 % HT
Q	Démontage et pose de clôture	REBREUVE-RANCHICOURT	200	ml	Propriétaire privé	3560.00	100 % HT
R	Démontage de chemin	MAISNIL les RUITZ	180	ml	Propriétaire privé	52200.00	100 % HT
S	Plantation de haie	MAISNIL les RUITZ	110	ml	Commune de MAISNIL	1210.00	100 % HT
T	Réfection de chemin (empierré)	MAISNIL les RUITZ	592	ml	Commune de MAISNIL	32560.00	100 % HT
U	Plantation de haie	MAISNIL les RUITZ	460	ml	Département	5060.00	100 % HT
V	Arrachage de haie	HOUDAIN	200	ml	Propriétaire privé	1600.00	100 % HT
W	Plantation de haie	HOUDAIN	245	ml	Propriétaire privé	2695.00	100 % HT
X	Création d'un fossé de tamponnement	MAISNIL les RUITZ	110	ml	Ass.Fonc. MAISNIL	660.00	100 % HT
Y	Plantation de haie	RUITZ	296	ml	Propriétaire privé	10360.00	100 % HT
Z	Réfection de chemin (empierré)	MAISNIL les RUITZ	310	ml	Commune de MAISNIL	17050.00	100 % HT
AA	Creusement de fossé plat	MAISNIL les RUITZ	745	ml	Ass.Fonc. MAISNIL	7450.00	100 % HT
AB	Creusement de fossé plat	MAISNIL les RUITZ	435	ml	Département	4350.00	100 % HT

PROPOSITION DE DÉVOLUTION DE MAITRISE D'OUVRAGE

L'association Foncière de MAISNIL-LES-RUITZ assure la maitrise d'ouvrage de la totalité des travaux, sous réserve des dispositions suivantes :

- La commune de MAISNIL-LES-RUITZ délègue à l'association Foncière de MAISNIL-LES-RUITZ la maitrise d'ouvrage des travaux correspondant aux points :

S, T et Z pour un montant total de **50820.00** €HT.

- La commune de HOUDAIN délègue à l'association Foncière de MAISNIL-LES-RUITZ la maitrise d'ouvrage des travaux correspondant au point :

E en partie, pour un montant de **18644.00** €HT.

À l'issue de l'enquête projet, le Département du Pas-de-Calais procéderont à l'échange suivant, selon le plan des échanges joint au dossier et les modalités suivantes :

La commune de MAISNIL-LES-RUITZ apporte la superficie du chemin rural d'accès à la base de loisirs,
Pour **79a 98ca**,

Le Département apporte les parcelles (projet) suivantes :

- **ZE 48**, surface : **2756** m²,
- **ZH 20**, surface : **1037** m²,
- **ZH 33**, surface : **458** m²,
- **ZH 32**, surface : **1160** m²,
- **ZD 40**, surface : **467** m²,
- **ZD 13**, surface : **1148** m².

Soit un total de **7026** m²

La commune de MAISNIL-LES-RUITZ pourra ainsi également déléguer à l'association Foncière de MAISNIL-LES-RUITZ la maitrise d'ouvrage des points :

A, D, E(partie) , L, U, AB.